

1. *Débitrice:* **Invinis SA**, p/adm.P.Alain Indermühle,Rte Pâtissière, 1880 Bex, **1860 Aigle**
2. *Remarques:* Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 23 février 2006 à 14:00 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de l'éventuelle homologation ou prolongation du concordat déposée par INVINIS SA à Aigle, p/not.adm. P.-Alain Indermühle, Rte de la Pâtissière, 1880 Bex.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.
Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey
(00149683)